

BRETAGNE RÉUNIE



Courrier de l'Unité #110

Revue trimestrielle de l'association
avril, mai, juin 2024

ÉTUDE D'IMPACT

5 Étude d'impact :
quelle sera la prochaine
étape ?

Skogelfennerezh :
petra'vo al lankad da
heul?

Attendue depuis longtemps par les militants de la réunification, la fameuse « étude d'impact » commanditée par la région Bretagne et par le Conseil départemental de Loire-Atlantique a enfin été rendue publique. Quelles conclusions en tirer et quels espoirs en attendre ? Analyse du géographe Yves Lebahy.

12 Salon des vins et saveurs
de Bretagne,
« In vino veritas ! ».

Saloñs gwinoù ha
saourioù Breizh,
« In vino veritas ! ».

C'est une vérité, la Bretagne a son propre vignoble. Le comité local Bretagne Réunie de St-Nazaire nous en apporte une nouvelle preuve avec ce très festif salon. Retour sur un événement qui fera date et entretien avec Philippe Chon, viticulteur du 44.

8 Conseil d'administration :
la nouvelle équipe.

Kuzul merañ :
ar pare nevez.

Les adhérents de Bretagne Réunie ont élu le nouveau conseil d'administration de l'association lors de l'Assemblée générale du 16 mars. Présentation des 18 administrateurs, connus ou à connaître en page centrale.

et maintenant ?

bretagne reunie.bzh

BP 49032
44090 NANTES/NAONED
Cedex 1
06 82 67 19 46



SOMMAIRE BERRDAOLENN

3 Éditorial
Pennad-stur

5 Focus sur le comité local de la
Presqu'île guérandaise
Sellad a dost ouzh kuzul lec'hel
gourenez Gwenrann

5 Étude d'impact de la réunification :
analyse critique
Skogelfennerezh an adunaniñ :
dezzrann

7 Assemblée générale de Produit en
Bretagne
Emvod meur Kenderc'het e Breizh

8 Conseil d'administration :
la nouvelle équipe
Kuzul merañ : ar pare nevez

10 La pétition des 105 000 ou le droit
d'un élu de violer la loi
Ervennadeg ar 105 000 pe gwir un
dilennad da derrañ al lezenn

11 Bretagne Réunie sur Facebook
Breizh Unvan war Facebook

12 50 ans d'action pour la réunification :
Analyse marketing pour la Bretagne
50 vloaz ober evit an adunaniñ :
dezzrann arwerzhouriezh evit Breizh

12 1^{er} salon des vins et saveurs de
Bretagne : les raisons d'une réussite
Kentañ saloñs gwinoù ha saourioù
Breizh : abegoù ar berzh-mat

15 Vignoble breton : entretien avec
Philippe Chon viticulteur au Loroux
Bottreau
Gwiniég Breizh : kendael gant
Philippe Chon gwiniour e Lavreer-
Botorel

16 Les 70 ans du Bagad de Saint-Na-
zaire
70vet deiz-ha-bloaz Bagad Sant
Nazer

Musée de Bretagne
lesChampsLibres

**ISTOR BREIZH
GWELADENNOÙ E BREZHONEG**
D'ar meurzh da 5e30gm

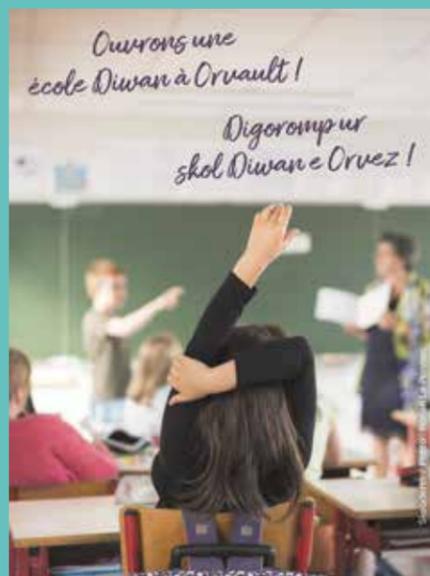
13/02 : Ar maouezed e mirdi Breizh
26/03 : Freuz ha reuz e Breizh
9/04 : Mervel pebezh avañtur
14/05 : Mervel pebezh avañtur
11/06 : Mervel pebezh avañtur

Digoust hag hep mirout plasoù

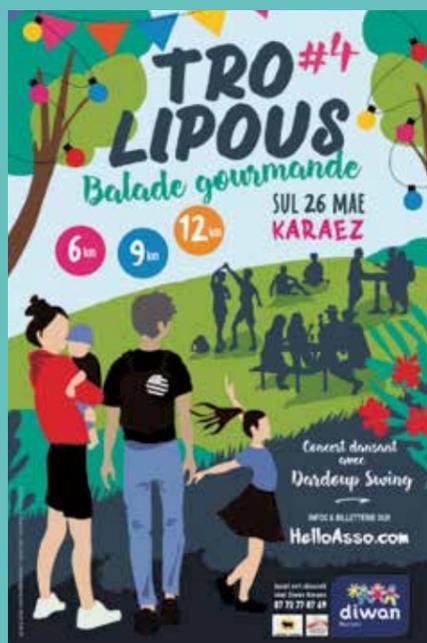
Musée de Bretagne : des visites guidées en Breton Mirdi Breizh : gweladennoù ambrouget e brezhoneg

Pour pratiquer la langue et se perfectionner, le musée de Bretagne de Rennes propose des visites guidées thématiques en breton. « Les femmes au musée de Bretagne », « Mourir : quelle affaire ! », etc...

Gratuit et sans réservation.



Contact / Darempred
skoazell.diwan.orvez@gmail.com



ÉDITORIAL PENNAD-STUR

Lorsque vous lirez cet édito, notre Assemblée générale aura eu lieu et un nouveau Conseil d'administration aura été élu. Il aura comme première action, à la fois, de former un bureau et de travailler sur la ligne stratégique de l'association. Aussi, est-ce un bilan ou une feuille de route que nous vous adressons ? Sans doute les deux à la fois.

Ile ou Péninsule ?

Sur le plan gouvernemental, des avancées sur l'autonomie de la Corse sont annoncées avec le principe de reconnaître le caractère insulaire de la Corse avec la notion de « rattachement » au continent. L'ensemble devant être acté par une loi au dernier trimestre 2024.

Ce qui va exister pour la Corse pourquoi les mêmes mesures ne peuvent-elles pas s'appliquer à la Bretagne ? C'est bien d'une Péninsule qu'il s'agit... !

Intégrons le statut de la Bretagne lors du Congrès de l'automne 2024. Nous savons que le président du Conseil Régional de Bretagne Loïg Chesnais-Girard a entrepris de rencontrer députés et sénateurs pour défendre le dossier « réunification dans l'autonomie ».

Pour le Conseil Régional les deux revendications sont intimement liées.

Il pourra compter sur le soutien actif du député Paul Molac et de quelques autres avec qui nous avons des échanges.

Pouvons-nous espérer une vraie détermination à l'image des élus corses ?

Que feront l'ensemble des députés et sénateurs bretons ?

Pa lennot ar pennad-stur-mañ, e vo bet dalc'het hon Emvod Meur ha dilennet ur C'Huzul Merañ nevez. E ober kentañ a vo daouek : stummañ ur burev ha savelañ bellerezh ar gevredigezh.

Neuze, un disoc'h pe ur raktres eo a ginnigomp deoc'h ? Sur a-walc'h an daou kemmesket.

Enezenn pe Ledenez ?

Eus tu ar gouarnamant ez eus bet kemennet araokadennoù war emrenezh Korsika. Anzavet e vefe perzh eneziat Korsika gant mennozh ar « stagidigezh » d'ar c'hevandir. Kement-mañ a vefe kaougantet dre ul lezenn e doug trimiziad diwezhañ 2024.

Perak ne c'hallfe ket bezañ evit Breizh ar pezh a vo evit Korsika ? Ul ledenez eo, neketa... !

Ebarzhomp saviad Breizh da vare kendalc'h an diskar amzer 2024. Gouzout a ouzomp en deus kadoriad Kuzul Ranndir Breizh, Loïg Chesnais Girard, rakwelet kejañ gant kannaded ha senedourion evit difenn teul an « adunaniñ en emrenezh ».

Liammet kloz eo an daou arc'hadur evit ar C'Huzul Ranndir.

Tu vo dezhañ da gontañ war harp oberiant ar c'hannad Paul Molac hag un nebeud all a eskemmomp ganto.

Ha tu zo deomp da c'hortoz ur gwir youl evel hini an dilennidi gorsikat ?

Petra vo graet gant hollad kannaded ha senedourion Breizh ?

Dre ar skogelfennerezh-mañ e haeromp hon spesadegezh vreizhat

Evit a sell ouzh bremanelezh an adunaniñ, bez' ez eus bet disoc'hoù ar skogelfennerezh. An daou bar amaezhel a zo ranndir Breizh ha departamant Liger Atlantel, zo ar re nemeto er c'hwec'hgorneg o vezañ gouestlet arc'hant evit gouzout ha, dreist d'hon gwirioù reizhwiriek, spletoù pe displetoù a oa da gempenn hon tiriad.

Gwir eo e c'hell an disoc'h sevel goulenn evit an amaezhiezh met ket evit ar boblañs.

Derc'hel a reomp gant hon stourm : da vare ar « War-ar-pontoù », a vez aozet da gizidikaat ar c'hedveno, pe da vare bannieladur ar 44 e Gwenn ha Du e stader harp ramzel ar boblañs, an ervennadeg europat h.a...

Dleout a ra Bro C'Hall stagañ gant skouer gwerinelezhioù europat

Evel gouezet ganeoc'h, tri atebeg eus Breizh Unvan o deus boulc'het difraeoù gant an ensavioù europat. A-benn bremañ, tu zo da stadañ eo loc'het en Europa un argerzh evit ma vefe ansavet gant feurioù emglev Unaniezh Europa ar bihanniveroù broadel hag ar yezhoù ha sevenadurioù bihanniver hag evit m'o defe an araezioù d'o lakaat da vezañ doujet gant ar stadoù ezel amjestr. Heuliet e vo gant Breizh Unvan [...]



© Daniel GRIMAUD

Par cette étude d'impact nous affirmons notre spécificité bretonne

En ce qui concerne l'actualité de la réunification, il y a eu les résultats de l'étude d'impact. Les deux échelons administratifs que sont la région Bretagne et le département de Loire-Atlantique sont les [...]

En consultant notre site internet,
www.bretagnereunie.bzh

vous retrouverez nos communiqués de presse, nos documents, nos Courriers de l'Unité, nos statuts et bien d'autres documents.

Vous retrouverez aussi l'actualité de notre association.



[...] seuls dans l'Hexagone à avoir consacré un budget pour savoir si, par-delà nos légitimes droits, remettre en état notre territoire avait des avantages et des inconvénients.

Il est vrai que le résultat peut questionner au niveau administratif, mais pas au niveau des populations.

Nous continuons notre combat : on constate l'énorme soutien de la population lors des War Ar Pont pour sensibiliser l'opinion publique tout comme à travers les pavoisements du 44 avec les Gwenn ha Du, la pétition européenne, etc.

La France doit se mettre au standard des démocraties européennes

Comme vous le savez, trois responsables de Bretagne Réunie ont entrepris des démarches auprès des instances européennes. D'ores et déjà, nous pouvons constater qu'un processus est enclenché au niveau européen afin que les Traités constitutifs de l'Union européenne reconnaissent les minorités nationales et les langues et cultures locales et minoritaires et aient les moyens de les faire respecter par les États membres récalcitrants. Bretagne Réunie suivra l'évolution de ce processus le plus près possible auprès de nos interlocuteurs européens et continuera les échanges avec eux afin de dénoncer inlassablement l'inertie et la mauvaise volonté de l'État français.

Ce dernier ne peut éternellement nier l'existence des peuples de la périphérie de l'Hexagone.

Il nous faut rester actifs et vigilants afin que l'histoire commune des Bretons ne soit pas dévoyée, par exemple par Ouest-France qui souhaite interroger « les personnes vivantes sur la libération des « Pays de Loire » à la fin de la dernière guerre » alors que cette région n'existait pas.

Le travail continue

À Bretagne Réunie nous allons donc travailler avec détermination afin de rencontrer nombre d'élus pour nous assurer d'une démarche active du plus grand nombre de députés et sénateurs bretons pour qu'ils s'engagent en faveur d'un statut pour la Bretagne et qu'il soit adopté en Congrès. Ce statut doit unir de façon indiscutable les deux objectifs votés en conseil régional : réunification et autonomie.

Les coprésidents

Philippe CLÉMENT, Alan-Erwan CORAUD, Alain-Francis PEIGNÉ

[...] emdroadur an argerzh-mañ an tostañ a c'hallo gant hon c'hendivizion europat ha kendalc'het e vo da eskemm ganto a-benn diskuliañ diaezhus anniñv ha youl fall ar stad c'hall.



Ne c'hell ket houmañ peurnac'hañ da vezoud poblañsoù trobarzhel ar c'hwec'hgorieg.

Dav eo deomp chom oberiant hag evezhiek a-benn ne vefe ket dihentet kenistor ar vreizhiz. Pa fell Ouest France, da skouer, atersañ « tud o deus bevet dieubidigezh « Broioù al Liger » da vare an eil brezel bed ». Ne oa ket diouzh ar ranndir-se d'ar mare-se !

Dalc'homp gant al labour

E Breizh Unvan e talc'himp eta da labourat gant mennerezh a-benn kejañ gant dilennidi e leizh. Deomp da vezañ sur e vo oberiant brasniver ar gannaded ha senedourion vreizhat hag e engouestlfent a-du gant ur saviad evit Breizh ha ma vo douget gant ar c'hendalc'h. Ar saviad-mañ a rank unaniñ direndael an daou amkan mouezhiet gant ar c'huzul ranndir : adunaniñ hag emrenerezh.

Ar gengadoriaded

Philippe CLÉMENT, Alan-Erwan CORAUD, Alain-Francis PEIGNÉ



Focus sur le comité local de la Presqu'île guérandaise

Sellad a dost ouzh kuzul lec'hel gourenez Gwenrann

Créé il y a 20 ans le comité local de la Presqu'île guérandaise comptait en 2023 43 adhérents à jour de cotisation dont 6 couples et 2 associations. Environ la moitié d'entre eux sont actifs.

Réunions : Nous nous réunissons pour la préparation de nos actions ou des assemblées générales de Bretagne Réunie. 2 réunions ont eu lieu en 2023 mais avec peu de participants.

War ar pont : Quand la météo le permet et que nous sommes au moins 4 participants nous allons manifester notre souhait de réunification sur les ponts, le premier samedi du mois. En 2023 nous n'avons pu organiser que 4 War ar pont (3 à Montoir-de-Bretagne et 1 à Escoublac) avec à chaque fois 4 à 5 militants. Heureusement 2024 commence mieux avec déjà 2 War ar Pont réalisés à Montoir-de-Bretagne avec à chaque fois 9 à 10 participants.

Fêtes bretonnes : Le 13 août nous avons fait défiler la banderole « 44 en Bretagne » à la fête de la Saint-Guénolé à Batz-sur-mer avec beaucoup de succès, tenu un stand

(chiffre d'affaires : 1 186 € pour la caisse centrale de BR), distribué des autocollants-plaques. Le tout avec le soutien des CL du pays de Retz et de la Mée.

Le 27 août, même chose au Pardon de la Baule organisé par l'Association Culturelle de La Baule, adhérente à BR, (chiffre d'affaires du stand : 417 €) avec la participation des CL de Morlaix, du pays de Retz et de la Mée.

Autres actions : L'une de nos adhérentes, avec un petit soutien financier du CL et de VigiBretagne a organisé un spectacle breton à la salle de Mesquer (400 places) et a dû refuser du monde. Également avec VigiBretagne nous avons distribué des Gwenn ha Du aux paludiers et particuliers, comme chaque année. Enfin le CL a remis 500 € à la caisse centrale de BR. Par ailleurs 3 adhérents du CL étaient membres du Conseil d'Administration de BR, dont Marie-Jo Poulard, trésorière adjointe, et les dons de dessinateur de Daniel Grimaud sont très utiles à BR.

Michel PANNETIER



Étude d'impact de la réunification : analyse critique

Skogelfennerezh an adunaniñ : dezrann

Étape dans ce long processus visant à réunifier un pays et non « rattacher » la Loire-Atlantique à la Bretagne, l'étude d'impact réalisée par le cabinet PWC à la demande du Conseil Régional de Bretagne et du département de

Loire-Atlantique est sortie en ce début d'année 2024. Elle était attendue avec impatience et intérêt, ses conclusions aussi. Car son objectif consistait, selon les auteurs, à « apporter un éclairage au débat public » sur un sujet [...]

[...] éminemment polémique.

Dire que ses conclusions révolutionnent l'opinion que l'on peut rationnellement se faire sur le sujet serait exagéré, tant le travail réalisé, méthodique et sérieux, se révèle plus être un travail technique et fonctionnel que celui porteur du souffle nécessaire à un tel projet.

Le découpage actuel étant le résultat de fondements prétendument économiques (naissance des régions programme), l'addition mécanique de ces données n'apporte guère de surprises : 4+1 feront toujours 5. Tout au mieux peut-on escompter une mise en cohérence des systèmes productifs, une synergie accrue entre acteurs et filières dans différents secteurs de l'économie, des effets d'entraînement résultant de l'influence de pôles d'excellence actuellement détenus par l'un ou l'autre de ces deux territoires. Mais rien de plus dans cette logique mathématique d'addition des moyennes.

Seul effet véritable escompté, la visibilité plus grande d'un territoire reconnu « cohérent » amplifierait cet attribut et rendrait la Bretagne plus lisible au niveau européen, apte de ce fait à rivaliser avec des régions voire des États européens mieux placés en termes de population (près de 5 Millions d'habitants), de résultats économiques (PIB/h).

À l'inverse, la révision des schémas d'organisation des services, des transports, les concurrences nouvellement créées, notamment entre les métropoles capitales peuvent avoir des impacts négatifs en restant

| Catégories | Bretagne actuelle | Bretagne à cinq départements |
|--|------------------------|------------------------------|
| Données démographiques | | |
| Population (en million) | 3,4 | 4,8 |
| Nombre de ménages fiscaux (en million) | 1,5 | 2,14 |
| % de la population de plus de 60 ans | 29 % | 27 % |
| % de la population de moins de 30 ans | 34 % | 35 % |
| Aménagement du territoire | | |
| Taille du territoire | 27 208 km ² | 34 082 km ² |
| % de territoire artificialisé | 12,4 % | 12,74 % |
| % de surfaces agricoles | 63,7 % | 63,68 % |
| Nombre de communes | 1 207 | 1 414 |
| Nombre d'intercommunalités | 61 | 78 |
| Nombre de pôles métropolitains | 2 | 3 |
| Nombre de zones d'activités économiques (ZAE) | 1 587 | 1 994 |
| Nombre de Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) | 31 | 50 |
| Km de voies ferrées | 1 200 km | 1 575 km |
| Km de réseau routier | 73 000 km | 91 000 km |
| Nombre d'aires de covoiturage | 301 | 557 |
| Développement économique | | |
| Part du PIB breton dans le PIB français | 4,41 % | 6,51 % |
| Croissance annuelle du PIB | 2,65 % | 2,77 % |
| Taux de pauvreté | 11,2% | 10,85% |
| Classement des régions françaises en PIB/habitant | 5 ^{ème} | 4 ^{ème} |
| Nombre d'emplois dans l'industrie | 185 611 | 273 591 |
| Nombre d'emplois dans l'agriculture | 52 243 | 63 620 |
| Nombre d'emplois dans le tertiaire marchand | 612 113 | 982 752 |
| % des emplois dans les pôles métropolitains | 27,4 % | 37,4% |
| Évolution annuelle moyenne du nombre de création d'entreprises | 6,90 % | 7,17 % |
| % de voyageurs internationaux par avion | 14,6 % | 47,6 % |
| Social, société et culture | | |
| Nombre d'élèves du second degré | 277 000 | 402 000 |
| Nombre d'étudiants de l'enseignement supérieur | 147 000 | 218 000 |
| Nombre d'entreprises sociales et solidaires (ESS) | 13 000 | 18 690 |
| Nombre de lits dans les centres hospitaliers | 10 113 | 13 772 |
| Nombre d'entreprises dans le secteur culturel | 3 800 | 5 900 |
| Nombre d'électeurs inscrits sur liste principale (en million) | 2,6 | 3,6 |
| Nombre d'élève scolarisés dans une filière français-breton | 19 000 | 19 800 |

Tableau tiré de l'étude d'impact commanditée par la Région Bretagne et le Conseil départemental 44



© Daniel GRIMAUD

sur le schémas actuels...rien de nouveau sous le soleil ; ce sont choses connues depuis longtemps.

Globalement, rien de ce qu'apporte cette étude n'est surprenant, enthousiasmant, pas même les questions formulées à l'issue de chaque chapitre. Au mieux, il nous faut la considérer comme une étape de plus, un passage nécessaire pour faire sérieux, dans le long combat visant à redonner à la Bretagne son territoire initial. C'est son seul mérite : travail fonctionnel d'une approche diplomatique bien difficile visant, à travers sa neutralité d'approche, à ne froisser nulle susceptibilité.

Mais ne pouvions-nous attendre de cette étude une autre approche ? Il n'y a là nulle prospective réelle dans le cadre actuel contraint. Encore moins dans ce monde en pleine mutation où nous sommes engagés (évolutions politiques de la France, de l'Europe et du Monde ; transformation rapide et brutale de nos milieux sous l'effet de la mutation climatique). Or dans cette mutation amorcée, la Bretagne peut émerger à nouveau comme territoire particulier. Aucune vision d'avenir donc, aucun souffle. En fait, pas la moindre once d'âme dans ce travail ! Car la réunification attendue doit être autre chose qu'une addition. Le projet fédératif d'une société reconstituée peut constituer un formidable levier à l'affirmation économique certes, mais aussi politique, sociale et culturelle d'une Bretagne retrouvant l'intégralité de son territoire. S'affirmant alors au sein de la France mais aussi dans le concert des nations européennes et du Monde, elle se doit alors de proposer un modèle de développement original. Et là, la synergie entre ces différents paramètres amplifierait les résultats escomptés, donnant du souffle à l'entreprise. Ils sont certes difficilement comptables, mais ils sont inévitablement prévisibles : rapport à un environnement respecté, affirmation de nos productions primaires, de notre réseau portuaire, d'une économie de la mer en plein

renouveau, aménagement du territoire et structuration des services et pouvoirs à reconsidérer selon des schémas différents des logiques centralistes et métropolitaines en cours. Cette Bretagne refondée peut paraître une utopie mais tout peuple a besoin de croire en un projet, en son avenir. Et, en cela, le processus de réintégration du territoire de la Loire-Atlantique à la Bretagne constitue un superbe challenge, un moyen de redynamiser notre société bretonne, décuplant la force de ses marqueurs actuels. Dommage que cette étude n'apporte nulle

interrogation à ces aspects sans doute trop culturels et humains, trop géographiques aussi. Certes ils sont politiques. Mais le découpage de la région en 1941 n'a-t-il pas été d'abord et avant tout politique, géopolitique même disait le géographe Michel Philipponneau. Il visait à détruire un pays. N'en restons donc pas à une approche purement fonctionnelle.

Yves LEBAHY
Géographe

Assemblée générale de Produit en Bretagne Emvod meur Kenderc'het e Breizh

Samedi 2 février, Bretagne Réunie, était invitée à l'assemblée générale de l'association « Produit en Bretagne » qui se tenait au Quartz de Brest.

Dans une salle comble, à 9 heures précises, Jean Coisson actuel président de Produit en Bretagne souhaite la bienvenue à l'assistance.

Ensuite, le directeur général, Malo Bouëssel du Bourg présente le bilan moral de l'association.

Le label PEB a connu une progression de 4,5 % pour l'année 2023 malgré une conjoncture difficile. Le réseau se développe, le nombre d'adhérents a continué d'augmenter. Il compte plus de 500 entreprises. Le label PEB est de toute évidence une plus-value pour les produits bretons. Il est reconnu et bien identifié qui plus est, par les jeunes (75 % des personnes sondées).

Malo Bouëssel du Bourg expose les projets en cours et ceux à venir (formation et labels « qualité »).

Puis, c'est la remise de trophées aux entreprises distinguées pour l'année 2023.

Plus tard, une table ronde est proposée sur l'intelligence artificielle.

Inconnue du grand public il y deux ans, l'IA se développe rapidement dans divers domaines générant intérêt mais aussi inquiétude ou phantasmes.

Cette technologie révolutionnaire ne doit pas être considérée comme partenaire ou rivale mais seulement comme outil.

Elle peut être très utile entre autres, à la création de contenus de tous ordres pour la communication d'entreprise ou d'organismes divers.

Nous apprenons le départ en retraite de Malo Bouëssel du Bourg en juillet après 15 années à la direction.

Celui-ci retrace son expérience à la tête de l'association.

Il évoque le plaisir de travailler avec une équipe compétente et motivée dans différents domaines : économie, social, culture...

Il plaide pour la promotion de la langue bretonne dans l'entreprise et exprime son soutien indéfectible à une Bretagne réunifiée. Son intervention est saluée par une standing ovation.

À 13 heures, un excellent buffet est proposé par des entreprises adhérentes réseau « Produit en Bretagne ».

Dans l'après-midi des ateliers autour de l'intelligence artificielle sont proposés au public.

Création d'un contenu de communication. Présentation et démonstration de différents logiciels utiles à la conception d'un clip. Très suivi par les personnes désireuses de comprendre et d'utiliser cette technologie.

En résumé, une journée vraiment plaisante dans la forme et très riche sur le fond.

La découverte d'une association enracinée et innovante, dynamique et très conviviale !

Jean-Yves BEAUDOIN





Conseil d'administration : la nouvelle équipe

Kuzul merañ : ar pare nevez

Nouveaux visages ou visages familiers, voici le nouveau Conseil d'administration de Bretagne Réunie élu par l'Assemblée générale du 16 mars. Beaucoup de monde et une ambiance familiale pour ce grand rituel associatif.

Entre espoir et détermination les deux années de cette nouvelle mandature s'annoncent dynamiques !



Alain-François PEIGNÉ

Thomery (77)
06 48 78 70 07



Alan-Erwan CORAUD

La Remaudière,
Pays du Vignoble de Nantes (44)
06 09 37 22 61



Marie-jo POULARD

Missillac (44)
06 99 36 57 04



Marie-Thérèse LEMAÎTRE

Sion-les-Mines (44)
06 84 64 04 83



Maryse RENAUDIN

Sainte-Pazanne (44)
06 31 14 12 25



Maurice LEMAÎTRE

Sion-les-Mines (44)
06 84 64 04 83



Annie POUPON

Paris (75)
06 30 18 44 50



Didier BERHAULT

Clamart (92)
06 09 68 52 66



Maxime CHÉNEAU

Mouzillon (44)
06 33 54 77 75



Michel CHAUVIN

Baden (56)
07 81 34 25 06



Étienne GRUENAIIS

Pleudihen-sur-Rance (22)
06 70 23 79 80



Jean BRARD

Sion-les-Mines (44)
07 83 10 22 70



Michel PANNETIER

Guérande (44)
02 40 15 63 39



Patrick LECAT

Saint-Nazaire (44)
06 14 36 30 47



Jean-Marc BRIAND

Saint-Malo (35)
mbtav@netc.fr



Jean-François MORVAN

Soulvache (44)
06 07 75 42 14



Philippe CLÉMENT

Liffré (35)
07 57 09 49 91



Philippe RENAUD

Tréffieux (44)
06 88 74 80 59

La pétition des 105 000 ou le droit d'un élu de violer la loi

Ervennadeg ar 105 000 pe gwir un dilennad da derriñ al lezenn



On y revient mais c'est quand même un événement de très grande ampleur : la pétition !

Où en sommes-nous ?

Plus de 105 000 électeurs du Département de LOIRE-ATLANTIQUE soit plus de dix pour cent du corps électoral, le seuil légal, ont signé une pétition :

« Je demande, ...l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante du CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE, de l'organisation d'une consultation des électeurs de ce département sur la délibération à prendre par ladite assemblée visant à la modification des limites régionales, en incluant le département de la Loire-Atlantique dans le territoire de la région Bretagne. »

Cette pétition ne permet pas de contraindre le CD44 ou le gouvernement à réunifier la Bretagne ou contraindre le CD44 à organiser la consultation.

Elle obligeait le CD44 à débattre et à dire OUI ou NON à l'organisation de cette consultation.

Il s'agissait de faire sortir le loup anti démocrate du bois.

Cette pétition a été reçue en grandes pompes par le Président du CD44 qui s'est empressé de la violer.

Il n'a pas mis la question posée à l'ordre du jour mais à ouvert un débat, ce qui épargnait au CD44 d'annoncer son hostilité à la consultation, donc à la démocratie.

Au lieu de cela le Président fit voter un vœu par le CD44 demandant au gouvernement d'organiser rien de moins qu'un « référendum » en sachant que le gouvernement n'a même pas le pouvoir d'organiser une simple « consultation » sur ce sujet.

Il soutenait ne plus avoir le temps de rendre utile cette consultation au motif que l'un des deux articles de loi permettant la réunification allait être abrogé.

Il ne pouvait ignorer qu'un autre article (L. 4122-1 tout court) permet d'engager un processus de réunification : La modification des limites territoriales des régions peut être demandée par les conseils régionaux et les conseils départementaux intéressés.

Le CD44 est compétent pour faire cette demande et peut consulter sa population avant de prendre sa décision.

Le président du CD44 en refusant de porter la question posée par la pétition à l'ordre du jour, a violé la Loi. Cela s'appelle un REFUS IMPLICITE.

BRETAGNE RÉUNIE a donc porté l'affaire devant le Tribunal Administratif.

Sa réponse est sidérante :

Après avoir constaté que « l'organisation de cette consultation relevait de la décision du CD, que cette demande émanait d'au moins 100 000 personnes » - donc tout bon pout la pétition - le Tribunal a jugé que « en vertu de son pouvoir d'appréciation, le président du Conseil départemental a pu refuser d'inscrire cette question à l'ordre du jour ».

En clair, lorsque les textes sont respectés par les pétitionnaires, l'élu interpellé a le droit de ne pas répondre.

En une seule phrase, le Tribunal anéantit :

- L'ensemble du droit de pétition, pourtant constitutionnel,
- La foi du citoyen dans ses lois puisque la loi du plus fort c'est celle d'un élu contre 105 000 personnes.

BRETAGNE RÉUNIE a donc saisi* la Cour d'Appel de NANTES contre cette décision.

Elle demande l'application d'une évidence : les lois sont faites pour tous y compris les élus et sont faites pour être appliquées. Elle espère une décision favorable mais elle ira, s'il le faut, devant le Conseil d'État, et ensuite devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Elle a le devoir de se battre pour faire respecter les droits de 105 000 personnes.

Didier BERHAULT

* NDR : la saisine de Bretagne Réunie a été défendue devant la Cour d'Appel de Nantes lors de l'audience du 19 mars 2024.

Le délibéré sera rendu public dans le courant du mois d'avril.

BRETAGNE RÉUNIE SUR FB
BREIZH UNVAN WAR FB

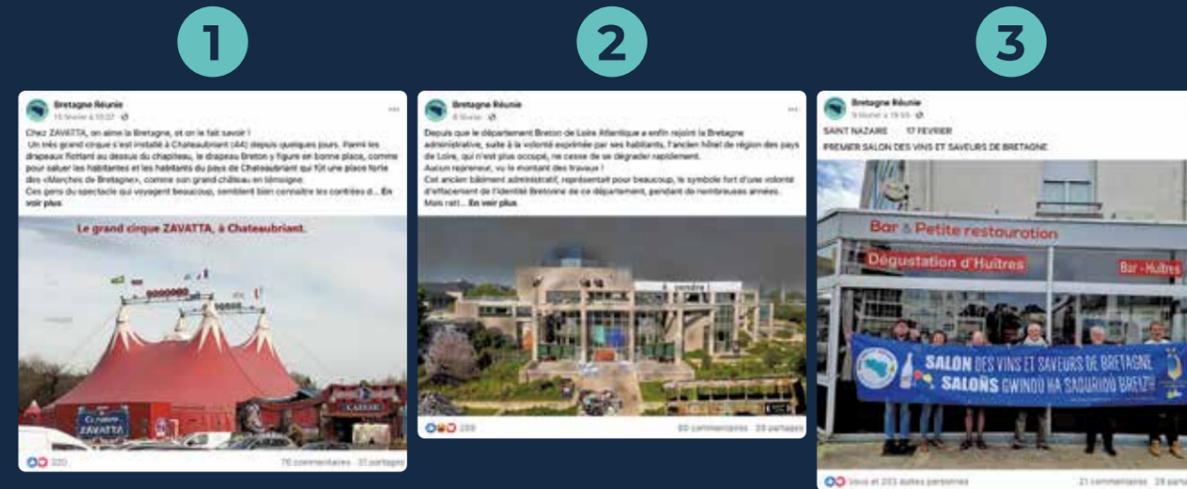
Le point sur la fréquentation de la page Facebook de Bretagne Réunie et sur les publications les plus regardées et appréciées au cours du dernier trimestre.

Voilà les trois posts qui ont été les plus visionnés au cours du dernier trimestre par les abonnés ou les visiteurs ponctuels :

- 1 Un premier post en date du 15 février montre un chapiteau du cirque Zavatta sur lequel flotte un Gwen ha Du. Ce post totalise 42 765 personnes.
- 2 La deuxième publication du 6 février est une photo humoristique évoquant la vente de l'hôtel de région des pays de Loire. Cette publication totalise 20 819 vues.
- 3 Enfin, la troisième en date du 9 février et vue par 20 001 personnes, fait état de la présentation du salon Vins et Saveurs de Bretagne à Saint-Nazaire.

À ce jour, plus de 24 466 personnes sont abonnées à notre page Facebook.

Jean-Yves BEAUDOIN



War ar pont : le CL nantais en action War ar pont : oberiant eo kuzul lec'hel Naoned

Sur le périphérique nantais le samedi matin 2 mars, des membres du comité local de Nantes/Naoned de Bretagne Réunie bien visibles et portant bien haut notre message.

Des flots de voitures et 100 % de marques de soutien des automobilistes quand on les salut !

Alan-Erwan CORAUD



50 ans d'action pour la réunification - Analyse marketing pour la Bretagne

50 vloaz ober evit an adunaniñ : dezrann arwerzhouriezh evit Breizh

Le projet de livre a commencé en 2015, après la manifestation de septembre à Nantes (j'avais organisé le déplacement en car à partir de Rennes), lors d'un salon du livre à Liffré où, en tant qu'auteur d'un essai, j'avais pu échanger avec Jean-Michel Le Boulanger sur la réunification. À partir de cette date, j'ai été amené à rassembler des données, à rencontrer des personnes afin de faire avancer le projet. Un point important : la validation des informations par la précision des sources, ce qui n'existe pas ou peu dans l'écriture d'un roman.

En 2018, lors du dernier salon du livre de Liffré, j'ai fait signer un maximum d'auteurs présents pour la réunification (voir la liste dans le livre à la partie « remerciements »).

Une autre difficulté : trouver un éditeur, combien ont refusé après le premier contact en 2021. Je dois remercier Alan-Erwan Coraud qui m'a fait rencontrer à Pontivy en octobre dernier Alan Le Cloraec qui lui, a accepté de l'éditer et de le publier.

Pourquoi ce titre qui a changé au cours du temps et pourquoi cette réflexion ? Tout d'abord, à partir de mon passé professionnel en tant qu'intervenant, à la fois, à l'ESC Rennes devenue Rennes school of business et au CNAM de Nantes pour les cours de marketing.

Même si ce terme est, à l'occasion dénigré son rôle est bien d'identifier et de différencier.



C'est bien le but de ce livre : comprendre comment la Bretagne réunifiée se différencie tant sur le plan économique et culturel principalement du reste du monde.

C'est la raison d'être de cette demande. La question est quand les pouvoirs politiques prendront conscience de cette nécessité.

Deux mercis. Un particulier à Jean Ollivro qui a écrit une préface percutante, et un au CA de Bretagne Réunie qui permet la publication. Un dernier point, les livres vendus en librairie verront le versement de droits d'auteur : la moitié à Bretagne Réunie, l'autre moitié pour l'auteur.

Philippe CLÉMENT



1^{er} salon des vins et saveurs de Bretagne : les raisons d'une réussite

Kentañ saloñs gwinoù ha saourioù Breizh : abegoù ar berzh-mat

L'organisation de ce salon traînait dans ma tête depuis la période du Covid grâce à des échanges avec Maxime, Michel, Hubert, Alan etc... mais personne ne lançait l'affaire.

Saint-Nazaire 4^e ville de Bretagne, n'ayant pas d'événements marquants au niveau Bretagne, ni de

structure bretonne culturelle permanente, il fallait créer un événement à pérenniser.

Je me suis souvent exprimé à ce sujet.

À l'automne 2023, je déclenche cette organisation avec Michel Beaupré (Nazairien de Morlaix) et Hubert, en fixant la période et en trouvant une salle dans le privé.



Le CL suit avec entrain, en étant sûr que des adhérents seraient là ce jour là.

Aussitôt le bureau de BR nous soutient et annonce avancer les frais de location de la salle 350 €, plus la prise en charge des flyers et affiches.

Très rapidement grâce à Michel, Maxime nous avons 6 exposants vignerons, plus 1 de chouchen, plus le livre Le Berligou

Des responsables de l'ARVB de vignerons du 56 de l'AVB, sont en contacts. Nous ne pouvons pas en accueillir car pas assez de places !

Nous souhaitons inviter un négociant de Saint-Nazaire. Y. Blin nous recommande monsieur Mouillereau de Legé. Va-t-il rejoindre les Vignerons-Artisans de Bretagne ?

Nous avons accueilli la bière « la Zed » de St-Joachim en Brière grâce à Hubert

Le stand Crêpes/Galettes de Trignac-Pontchâteau via une de mes filles, a vendu ses 100 galettes garnies et crêpes.

Le stand huîtres de Séné (56) que j'ai contacté au marché de Saint-Nazaire, Rugby de Vannes, a vendu 7 bourriches sur 8.

Bruno a assuré haut la main l'accueil, grâce à la Tombola gratuite, avec environ 150 tickets.

Nous avons accueilli environ 600 personnes en entrée gratuite et l'on peut dire que :

- 40 % viennent de nos relations personnelles et le bouche à oreille, amis de BR etc...
- 30 % par nos flyers, affiches, Estuaire et un peu panneaux lumineux
- 20 % par les réseaux divers
- 10 % en touristes

3 exposants nous ont donné des lots pour la tombola : Mouillereau, Duploy et Salaun.

Nous avons complété avec des livres venant de l'ICB, entre autres.

Michel Beaupré nous a offert un cubi pour la dégustation huîtres.

Avec une dépense totale de 1140 €, le CA de BR a assumé 688 €, que nous pouvons rembourser avec les recettes, avec un don de 150 € de Vigie Bretagne.

On a fait une opération pratiquement blanche.

Quelques adhésions sont déjà arrivées ou annoncées.

Je pense que la caution de 30 € demandée pour cette [...]



[...] première fois pourrait être portée à 50 €...

Un énorme succès à Saint-Nazaire pour une première.

Le beau temps de samedi a permis heureusement de tenir à l'extérieur la restauration Huîtres (recettes pour le CL) et Galettes. Ouf.

Les médias locaux ont été totalement absents avant le salon : pas d'interview... La trouille... ou les ordres ?

Seuls nos moyens assurés par les finances de BR ont permis de faire 300 flyers, une cinquantaine d'affiches et la parution dans un magazine hebdomadaire « l'Estuaire » (6000 exemplaires), sur la Carène.

Passage gratuit sur les panneaux lumineux de la ville pendant une semaine. Apparemment peu d'incidence aux entrées.

Les réseaux bretons ont annoncé le salon : l'ICB, Le Peuple Breton, Vigie Bretagne, Breizh 5/5, l'ACB, l'ABP, NHU.

Un bel article le lundi 19 février dans OF. Rien dans PO, rien dans l'Écho de la Presqu'île et rien dans les télé locales...?????????

Participation militante assurée par les adhérents du CL de Saint-Nazaire dès le vendredi après midi jusqu'au samedi soir :

Bruno, Hubert, Christophe, Faïch, Rémi, moi en « anciens » et Jean Marie, Ronan, Franck, « en jeunes ».

Philippe Renaud pour l'installation des banderoles et des drapeaux.

Excusés : Christine, Philippe.

Nous aimerions avoir les retours des exposants : nouveaux clients, etc ?

Sachant que ce 1^{er} Salon était un pari un peu fou, il y a des points à améliorer, bien sûr, il faut les connaître.

Nous avons maintenu l'esprit « festif » avec l'animation musicale et la restauration à l'extérieur.

Etc, etc...

Jakez L'HERITIER



Enfin le succès dépend aussi des conditions climatiques qui ont été excellentes et de la date choisie qui ne comportait pas d'autres salons sur la même thématique ou non !

Il faudra donc connaître les dates des autres salons de vin locaux et en Bretagne (il existerait un salon des vins sur la Baule ?).

Bruno CIDERE



Vignoble breton : entretien avec Philippe Chon viticulteur au Loroux-Bottereau

Gwinieg Breizh : kendael gant Philippe Chon gwinieur e Lavreer-Botorel



B.R. : Pouvez-vous nous présenter l'histoire de votre exploitation ?

P.C. : C'est un domaine familial dont l'origine remonte à plusieurs siècles. En 1993 après avoir passé mon BTS « Viticulture » à Beaune puis le diplôme national d'œnologie à Bordeaux, j'ai repris l'exploitation à la suite de mon père avec mon frère (aujourd'hui décédé). Nous étions déjà à l'époque tous les deux passionnés de Bretagne.

B.R. : Combien de personnes y travaillent ?

P.C. : l'équipe comprend 4 permanents avec le statut d'ouvrier agricole, une secrétaire à mi-temps et moi-même pour la partie commerciale. Auxquels il faut ajouter 5 saisonniers pour la période de taille.

B.R. : Quelles sont les cépages de votre vignoble et quel est son volume de production ?

P.C. : Nous avons une importante clientèle de détail (particuliers), des hôtels, des bars, des restaurants, ainsi que des boutiques de produits bretons, une cinquantaine de St-Malo à Pornic. Nous participons aussi à de nombreux salons du vin : Orléans, Grenoble, Belgique et dans toute la Bretagne bien sûr.

Nous avons donc dû diversifier l'encépagement. Mon père avait commencé dans les années 70 avec du Pinot noir et du Pinot gris. Aujourd'hui nous produisons du melon de Bourgogne (Muscadet), de la Folle blanche (Gros plan), du Sauvignon, du Chardonnay, du Cabernet franc rosé et rouge, du Gamay (rouge et rosé).

Le domaine s'étend sur 55 hectares à peu près et nous produisons environ 3 000 hl les bonnes années, 100 000 bouteilles et 3 000 bag in box par an.

B.R. : En quoi consiste plus précisément le métier de viticulteur ?

P.C. : Il y a plusieurs métiers en un, le travail de viticulteur comprend quatre parties : viticole, œnologique, commerciale et administrative.

Je prends en charge la partie commerciale qui m'occupe toute l'année, car nous n'avons plus de période creuse contrairement à une époque. Je m'occupe également de

la vinification qui dure deux bons mois entre la récolte, la mise en bouteille qui s'étale le reste de l'année, le nettoyage des cuves.

Pour la partie viticole, j'ai deux chefs de culture : pour la taille en hiver (de novembre à avril), et pour les plantations au printemps. L'été c'est plus calme. Enfin, arrivent les vendanges de fin août et septembre. Il y a eu une évolution : jadis les vendanges commençaient fin septembre mais en 30 ans nous avons gagné trois semaines.

En ce qui concerne le côté œnologique, il y a un caviste qui s'occupe de l'étiquetage.

B.R. : Vigneron en Loire-Atlantique, qu'est-ce que cela représente pour vous ?

P.C. : Lors de mes études à Bordeaux j'ai rencontré un gars de Guérande dont la grand-mère parlait breton. Dès mon retour en Bretagne, j'ai marqué « produit de Bretagne » sur mes étiquettes. À l'origine c'est le groupe Tri Yann, que m'a fait découvrir mon frère, qui m'a beaucoup influencé.

Par le passé, les liens étaient très forts entre le vignoble de Loire-Atlantique et le reste de la Bretagne, par exemple beaucoup de vendangeurs venaient des autres départements bretons et les mariages très fréquents par cet intermédiaire.

Avec Maxime Chéneau et d'autres, nous travaillons sur une IGP « Bretagne ».

Je m'investis aussi avec Bretagne Réunie sur le pavage des GHD en Loire-Atlantique.

La réunification apporterait un plus en matière économique : par exemple en facilitant les passerelles entre viticulture et restauration comme cela se fait en Bourgogne.

Domaine des Hautes Noëles

10 La Maison Neuve 44430 LE LOROUX-BOTTEREAU

06 27 26 45 64

chon.muscadet@sfr.fr

Propos recueillis par Jean-François MORVAN



Regard sur le salon Ur sell war ar saloñs

Quoique que la salle soit quelque peu rustique... celle-ci favorise une ambiance générale plutôt familiale... Propice à l'envie d'y revenir !

Les billets de tombola gratuits ont permis de connaître l'origine des visiteurs et aussi par quels moyens ils ont eu connaissance du salon. Les nazairiens sont venus soit par relation amicale, soit par le bouche à oreille, soit par les réseaux sociaux localement. Pour les extérieurs les réseaux sociaux via facebook, notamment, le réseau amical également et des opportunités comme les visites chez des amis locaux ! Les origines : Saint-Nazaire, La presqu'île guérandaise, Nantes, Angers, Pornic... À noter une visite circonstancielle d'une personne nazairienne vivant en Espagne et un de Paris !

Par ailleurs, pour favoriser la vente des produits dérivés... il faudrait une plus grande table d'exposition permettant de mettre en valeur les livres, les drapeaux, les sets de table et des gadgets bretonnants à créer pour les enfants et ados comme souvenirs...



Les 70 ans du Bagad de Saint-Nazaire

70vet deiz-ha-bloaz Bagad Sant Nazer

L'histoire du bagad de Saint-Nazaire « Sant Nazer » démarre en 1951 au sein du cercle celtique créé en 1948. Le bagad se produit pour la première fois en 1953 sous le nom de « Paotred bihan ar mor » composé de garçons de 10 à 12 ans. Suivront d'autres noms évocateurs au fil des évolutions comme « Mordrous » (bruit de la mer) pour les filles, « Yaouankiz an aod » mixte et enfin le bagad actuel qui prend forme en 1983 et adopte le nom de Bagad de Saint-Nazaire en 1988. Il compte actuellement 100 membres, tous bénévoles.

Le bagad Saint-Nazaire est membre de la fédération « SONERION », il ne manque pas de participer aux championnats de bagadoù qu'elle organise chaque année et de s'y distinguer régulièrement.

Ainsi il a longtemps évolué en 1^{ère} catégorie, il est actuellement en 2^e catégorie où il s'est classé 2^e en 2022.

À noter le « Bagadig » qui est un bagad école et se classe en 4^e catégorie ainsi que le « skolaj » qui forme une trentaine d'élèves à la pratique des différents instruments.

Il existe des relations fortes entre le bagad et le département musiques traditionnelles du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Saint-Nazaire créé en 1980 à la demande du bagad. Plusieurs projets musicaux communs ont déjà été réalisés entre le « bagadig » et le « bagadophone » du CRD.

En 2016, le bagad a fait l'acquisition d'un vaste local de répétitions dans le quartier de Penhoet, ce qui lui permet de recevoir aussi d'autres associations comme l'ACB 44 pour

la rencontre des acteurs de la culture bretonne, « Skol an Emsav » pour sa formation de 6 mois au breton et même Bretagne Réunie à l'occasion.

Le samedi 27 janvier ce fut donc la grande célébration des 70 ans au cœur de la base sous-marine avec le bagad de Nantes, le cercle de La Turballe, les trompettes du Mozambique, et beaucoup d'autres ensembles proches du bagad Saint-Nazaire.

En début de soirée une création originale à laquelle participaient le bagad, le bagadig et beaucoup d'invités constitua le temps fort de cet événement.

La soirée se terminera ensuite par un fest-Noz animé entre autres par les groupes Esquisse, Talar et Ze Big Noz.

Rançon du succès : avec plus de 1200 participants l'entrée de nombreuses personnes a dû être refusée surtout à partir de 20 h.

Patrick LECAT



Bretagne Réunie, Le Courrier de l'Unité - ISSN : 0756-0044
Association « loi de 1901 » enregistrée sous le n° 0442011839
Siège social : 8 Rue Arsène Leloup BP 49032 - 44090 NANTES CEDEX1

Directeur de publication : Alan-Erwan CORAUD

Rédacteur en chef : Jean-François MORVAN

Contributeurs : Daniel GRIMAUD, Jean-Yves BEAUDOIN, Philippe CLÉMENT, Alain-François PEIGNÉ, Alan-Erwan CORAUD, Yves LEBAHY, Didier BERHAULT, Michel PANNETIER, Patrick LECAT, Jakez L'HÉRITIER, Bruno CIDERE, Philippe CHON, Jean-François MORVAN

Traductions : Levenez MORVAN, Ismael MORVAN

Crédits photographiques : Bretagne Réunie.

Tirage : 1200 exemplaires - Dépôt légal à parution.

Contact : 06 82 67 19 46 - contact@bretagnereunie.bzh

Conception : Breizhek Studio

Illustrations : Storyset (Freepik)

IMPRIMÉ EN BRETAGNE : Imprimerie La Contemporaine
11 Rue Édouard Branly 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX



bretagnereunie.bzh

